

## Évolution des structures foncières entre 1900 et 1968 à Ambohiboanjo (Madagascar)

Au terme d'une enquête régionale quantitative portant sur la plaine de Tananarive<sup>1</sup>, nous avons constaté que dans tous les domaines de la vie paysanne coexistaient des comportements liés au système économique antérieur à la colonisation et d'autres liés à l'économie de marché<sup>2</sup>. Nous avons relevé des indices de cette coexistence dans toute la région, l'influence de l'un ou l'autre type de comportements variant en fonction de la distance à la ville de Tananarive. Cette situation fréquemment décrite peut être analysée sous des angles différents. Nous avons choisi celui du paysan : c'est donc son cadre de vie qui fera l'objet de notre analyse. Il s'agit d'un espace restreint façonné par un groupe de parents, un domaine dont la fonction est de nourrir et de perpétuer la communauté qui l'a créé et organisé, un terroir enfin dans lequel s'affirme l'influence de l'économie de marché.

Nous ne chercherons pas à analyser ici toutes les formes de pénétration du monde moderne ; il faudrait se placer à d'autres points de vue, mais un terroir est le lieu où les conséquences de l'affrontement entre les forces de maintien de la communauté et les forces d'éclatement sont les plus décisives car tout peut y être remis en cause : l'organisation de la société, celle de la production et celle de l'espace. Il est aisé de montrer clairement ces transformations éventuelles par une cartographie du terroir.

Nous analyserons l'évolution du terroir d'Ambohiboanjo choisi

1. Il s'agit d'une enquête préalable à la mise en place d'aménagements hydro-agricoles dont nous utilisons les résultats pour mener à bien une étude sur l'évolution des terroirs, dans une région marquée par l'influence d'une grande ville.

2. Dans cet article, l'auteur se réfère aux publications de M. BIED-CHARRETON, J.-L. LEBRAS et J. WURTZ 1967, R. CABANNES 1967, R. P. CALLET 1958, P. DE COMMARMOND 1966, G. CONDOMINAS 1960, H. DESCHAMPS 1965, H. ISNARD 1954 et 1955, M. SARREMEJEAN 1961, incluses dans la bibliographie générale.

pour la forte cohésion du groupe qui le met en valeur et pour son éloignement de la ville. Sa situation est analogue à celle des terroirs situés sur les marges de la plaine de Tananarive, c'est-à-dire dans un demi-cercle de 30 km de rayon à l'ouest de la ville.

Tout d'abord, nous déterminerons ce qui fait l'unité de la plaine de Tananarive, puis l'origine et les grandes causes du clivage perçu par les paysans entre l'organisation régionale, conçue pour les faire participer à l'économie de marché, et l'organisation socio-économique de leurs propres terroirs. Nous présenterons les fonctions de la région telles qu'elles apparaissent aux paysans, en passant rapidement sur les rouages centraux, mal connus, mais en insistant, en revanche, sur la commune rurale.

Enfin nous présenterons le terroir d'Ambohiboanjo et ses grandes zones de culture ; puis, la communauté qui s'y est installée et son histoire. Ce dernier élément donne la clé de l'organisation de cette petite société fondée jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur la complémentarité de deux castes<sup>1</sup> : les *hova*, hommes libres qui possédaient la terre, et les *andevo*, esclaves, qui travaillaient pour les *hova*<sup>2</sup>.

Ce sont les résultats d'enquêtes portant sur l'histoire de chaque parcelle qui révéleront de profondes modifications, notamment dans la mise en valeur de la partie rizicole du terroir. Ces modifications, qu'il s'agisse des achats ou des prises en gage de rizières, de l'utilisation de charrues ou de herSES, ou bien encore du développement du salariat agricole, apparaissent liées à l'économie de marché. Les motivations qui ont déterminé certains paysans à rechercher des activités rémunérées pour investir ensuite dans le terroir sont diverses ; quoi qu'il en soit, ces investissements ont donné l'indépendance économique aux *andevo*.

Nous analyserons ensuite les réactions de la communauté face à l'individualisme que suppose cette évolution. Bien que les *andevo* s'approprient une partie des terres par des achats personnels — ce qui risque d'accroître les écarts entre les propriétés de chaque ménage —, ils adoptent l'organisation du terroir mise en place par les *hova* : le partage à peu près égalitaire des terres entre les enfants, héritiers du père et de la mère, remet en cause les plus grandes propriétés à chaque génération et les liens de protection qui unissent le père à ses fils, l'aîné à ses cadets, réduisent continuellement les écarts entre les situations foncières des différents ménages.

La question capitale est de savoir pendant combien de temps la communauté maîtrisera l'organisation du terroir dans ces conditions. La réponse dépend des paysans les plus aisés : ont-ils les moyens finan-

1. Nous utilisons le terme de caste dans un sens large. On enregistre à Madagascar une certaine spécialisation des tâches par caste : les *andevo* ne sont astreints ni à la corvée ni au service armé ; le travail de la terre ne concerne que les *hova* et les *andevo* ; on note aussi une réglementation assez stricte des mariages afin de préserver la pureté des castes supérieures. Mais il est évident que le clivage entre les différents groupes sociaux et la spécialisation de chaque caste ne sont pas aussi stricts qu'aux Indes où l'on peut parler de caste au sens étroit du terme.

2. Signalons que la caste *andriana* (noble) n'est pas représentée dans cette communauté.

ciers, techniques, intellectuels nécessaires pour abandonner les règles de succession, les devoirs de protection qui leur incombent et se séparer de leur communauté en la détruisant à leur profit ? Sinon, doivent-ils accepter cette organisation communautaire pour obtenir un pouvoir social plus grand chez eux et se soustraire ainsi à la pression d'une organisation régionale dont ils ne font pas encore partie ? La réponse dépend aussi de l'ensemble de la communauté qui doit trouver une solution à l'augmentation extrêmement rapide de la densité humaine sur un terroir limité.

L'analyse faite à Ambohiboanjo sera nuancée, dans une étude ultérieure, par les résultats d'enquêtes effectuées dans d'autres communautés plus proches de la ville.

## LA RÉGION DE TANANARIVE

### *L'unité régionale.*

Né au <sup>xvi</sup>e siècle, le royaume merina s'est agrandi lentement jusqu'en 1780 et a atteint la mer dans le courant du <sup>xix</sup>e siècle. C'est la partie originelle du royaume qui nous intéresse, celle du <sup>xviii</sup>e siècle qui couvre une surface circulaire dont le rayon aurait 30 km et dont Tananarive serait le centre.

Ce n'est pas uniquement la conquête de terres nouvelles et la soumission de peuples voisins qui a permis l'unification du cœur de l'Imerina, c'est aussi la mise au point d'une organisation efficace du travail, qui a transformé la région marécageuse de la moitié ouest du royaume en une plaine rizicole susceptible de nourrir une population dense.

En effet, la plaine de Tananarive est un bassin d'altitude élevée (1 200 m), très mal drainé, verrouillé à l'ouest vers l'aval par un seuil rocheux. Les rois merina et tout particulièrement Andrianampoinimerina qui régna de 1787 à 1810, ont fixé les tribus et même les groupes de parenté ou *foko*<sup>1</sup> sur des territoires délimités, destinés à assurer la survie de ceux qui les aménageaient. Ces rois ont fait participer tous les *foko* à l'édification de l'État Merina en les contraignant par l'impôt à livrer leur surplus agricole et par la corvée à édifier dans les vallées marécageuses un réseau régional cohérent de canaux et de

1. Dans *Fokon'olona et collectivités rurales en Imerina*, G. CONDOMINAS donne du *fokonolona* la définition suivante : « C'est un clan... unissant sur un territoire les descendants d'un même ancêtre dont la tombe constitue le pôle mystique où le groupe vient retrouver sa cohésion » (p. 24). Il ne nous semble pas que le fondateur soit toujours unique : ainsi Ambohiboanjo fut fondé certainement par plusieurs colons qui ont fait souche. Notons par ailleurs que le *foko* ou *fokonolona* (*olona* signifiant « les gens, l'assemblée », etc.) ne concernait que les *andriana* (nobles) ou les *hova* (hommes libres) ; les *andevo* (esclaves) étaient liés jusqu'à l'abolition de l'esclavage à leurs maîtres *hova* et *andriana* et ne possédaient pas de tombeau familial. Toutefois le fait d'avoir vécu plusieurs générations sur le même terroir sans même être relié par la parenté au(x) fondateur(s) du clan (ou du lignage) semble suffisant pour qu'un individu ait conscience d'appartenir à une communauté rurale donnée.

dignes. Le clivage perçu par les paysans entre leurs petites communautés et l'État s'explique par la faible influence des *foko*, d'abord sur les décisions royales, ensuite sur celles de l'oligarchie instaurée au XIX<sup>e</sup> siècle. Les *foko* ont d'ailleurs réussi, à cette époque, à accentuer leur autonomie par l'obtention de chartes royales.

On enregistre une certaine stabilité des communautés rurales, dont l'implantation géographique et la fonction n'ont guère évolué depuis deux siècles. A l'inverse, le pouvoir politique a connu de nombreuses fluctuations : réduit au XIX<sup>e</sup> siècle à être l'agent de la pénétration anglaise puis de la colonisation française, il est devenu depuis une décennie un centre de décision national, mais dépendant encore du monde occidental.

### *Les fonctions régionales.*

Madagascar a vu ses institutions se transformer par l'action de l'extérieur ; la ville de Tananarive et sa région ont été les premières concernées. Actuellement, l'Administration fonctionne avec un personnel influencé par le modèle occidental et, de ce fait, éloigné des paysans. L'économie est désormais tributaire des échanges internationaux. Enfin, la scolarisation et l'évangélisation modifient les anciennes valeurs. Toutes ces innovations doivent pénétrer peu à peu dans les communautés villageoises par l'intermédiaire des structures régionales.

### *La fonction administrative.*

Dans cette région densément peuplée (200 000 habitants sur 1 200 km<sup>2</sup>) entourant une capitale de 300 000 habitants, les rouages administratifs sont bien développés et personne ne peut se soustraire à leur contrôle. De Tananarive, à la fois capitale, chef-lieu de province et de préfecture, on passe aux sous-préfectures, puis aux cantons, enfin aux villages administratifs. Celui d'Ambohiboanjo relève de la sous-préfecture d'Arivonimamo dont le chef-lieu est situé à 45 km à l'ouest de Tananarive. Il appartient, plus précisément, au canton d'Antambolo, limité à l'est puis au nord par l'Ikopa. La rivière franchit à ce niveau le seuil rocheux fermant la plaine de Tananarive.

Le canton d'Antambolo coïncide territorialement avec la commune du même nom créée après l'Indépendance. Le chef de canton, outre la responsabilité des impôts et de l'ordre public, doit aider les autorités municipales élues à gérer les affaires de la commune. Il est secondé par des chefs de quartiers et des chefs de villages nommés. L'Administration offre donc quelques rôles aux paysans : chefs de villages et de quartiers, conseillers municipaux et maires. La participation à ces fonctions régionales favorise une certaine distanciation des paysans nommés ou élus vis-à-vis de leurs communautés d'origine ; de même le

contrôle individuel établi par l'Administration, lors de la perception de la capitation ou de l'impôt foncier par exemple, engage les paysans à développer des comportements plus individualistes.

#### *La fonction sociale et éducative.*

Cette fonction est loin d'être aussi développée que le désiraient les paysans. Elle regroupe les services techniques de l'agriculture d'une part, les services médicaux et scolaires d'autre part. Dans chaque commune sont installés un responsable de l'agriculture, un infirmier et quatre ou cinq instituteurs enseignant à 500 élèves environ. Les établissements privés — confessionnels ou laïques — renforcent le réseau scolaire trop lâche et touchent la moitié des élèves de la région. Dans la commune d'Antambolo, environ 650 élèves fréquentent les établissements primaires du premier cycle ; ils ne peuvent donc pas préparer sur place le certificat d'études qui devrait leur permettre d'accéder aux emplois urbains si recherchés. Les églises chrétiennes anglaises créèrent les premières écoles dès 1820 ; cette ancienneté explique que 75 % des enfants de 5 à 14 ans de la région soient scolarisés. Toutefois, la formation sommaire des maîtres, la faible ouverture des écoles à la vie paysanne donnent un caractère superficiel et temporaire aux connaissances scolaires.

#### *La fonction commerciale.*

La plaine est sillonnée par cinq grandes routes goudronnées partant en étoile de Tananarive. Des taxis-brousse réguliers relient les bourgs situés sur ces routes à la capitale. Les difficultés se multiplient pour la majorité des villages situés à plus d'une quinzaine de kilomètres de la ville et reliés par des pistes aux routes goudronnées ; d'une part, les services deviennent très irréguliers en saison des pluies ; d'autre part, le prix du trajet augmente considérablement ; ainsi s'il ne coûte que 50 FMG pour aller de Tananarive à Imerintsiatosika à 30 km à l'ouest sur la route, il faut payer 100 FMG de plus pour se rendre à Antambolo situé à 20 km sur une piste au nord d'Imerintsiatosika.

On utilise deux méthodes pour vendre les produits agricoles et les acheminer vers la capitale : ou bien les produits sont collectés sur place, c'est le cas du riz dans toute la plaine, et des produits maraîchers et laitiers dans les zones productrices toutes proches de la ville ; ou bien ils sont transportés par les paysans eux-mêmes quand les communications restent précaires ou quand la production devient irrégulière. A Antambolo, seul le riz est vendu sur les trois marchés de la commune. Durant les deux ou trois mois qui suivent la récolte, 90 à 100 t de riz y sont ainsi achetées par six collecteurs habitant sur place et acheminées vers Imerintsiatosika ou Tananarive pour être revendues ensuite à des riziers qui gèrent des entreprises familiales ou dépendent de grandes

compagnies françaises d'import-export. Les petits paysans ne peuvent pas toujours conserver le stock de riz nécessaire pour se nourrir durant l'année, puisqu'ils doivent en vendre une grande partie pour payer les divers impôts — chaque famille payant en moyenne 3 000 FMG, soit l'équivalent de 200 kg de riz — ; ils sont naturellement à la merci des collecteurs de riz qui pratiquent l'usure. L'Administration s'efforce bien de limiter les abus, mais sans moyen efficace ; ne pouvant se charger elle-même de la vente du riz, elle a besoin pour recouvrer l'impôt de la présence des collecteurs de riz, qui, s'ils distribuent de l'argent aux paysans, entraînent aussi quelques-uns dans l'engrenage de l'endettement. Les autres produits agricoles sont transportés à la ville par les paysans. A Ambohiboanjo, par exemple, en septembre-octobre, 30 % des familles traversent l'Ikopa en pirogue, puis prennent des taxis-brousse pour se rendre à Tananarive où elles vendent ainsi leurs récoltes de tomates en deux ou trois voyages, à quinze jours d'intervalle.

Les produits manufacturés atteignent la campagne par l'intermédiaire de petits commerçants, généralement des Chinois installés en permanence dans les bourgs, ou par l'intermédiaire des commerçants itinérants, participant à un certain nombre de marchés. A Antambolo, les paysans s'approvisionnent auprès de deux épiciers qui fournissent les produits alimentaires de première nécessité, des ustensiles de cuisine et du tissu. Chaque lundi, toute la commune se donne rendez-vous au grand marché qui fournit en plus des marchandises proposées par les deux épiciers, des produits alimentaires frais : viande, pain et quelques légumes. Il est évident qu'en dehors de la période de collecte du riz, en mai, juin et juillet, le marché remplit davantage une fonction sociale qu'une fonction commerciale.

### *Les emplois.*

On enregistre une émigration journalière, hebdomadaire ou définitive de la campagne vers la ville. Cette émigration est moins forte sur les marges de la plaine, où la densité humaine est plus faible et la scolarisation moins poussée que dans la zone centrale. Douze personnes nées dans le *foko* d'Ambohiboanjo ont émigré à Tananarive et y occupent des petits emplois ; elles représentent 4 % de la population du *foko*. Si la capitale et les bourgs proches proposent des activités secondaires ou tertiaires, la zone centrale offre des emplois agricoles temporaires qui intéressent les paysans des marges et même ceux de régions beaucoup plus éloignées. En effet, dans cette zone basse très mal drainée, les rizières, alimentées par l'eau de canaux, doivent être très rapidement repiquées en septembre et récoltées en janvier, avant que les pluies ne gonflent les rivières et ne submergent cette partie de la plaine. Durant ces périodes, les paysans des zones plus élevées ne sont presque pas occupés, puisque leurs propres rizières, alimentées en grande partie par les

pluies, exigent des travaux plus tardifs et plus étalés dans le temps. Ils s'embauchent pour le repiquage ou la récolte du riz de la zone basse avant de reprendre leurs travaux sur leurs exploitations. Les habitants d'Ambohiboanjo font partie des saisonniers qui quittent leur village quelques jours chaque année pour s'embaucher non loin de chez eux sur des exploitations rizicoles des zones basses de la plaine.

#### LE TERROIR D'AMBOHIBOANJO, L'HISTOIRE DE SON FOKO

##### *Un terroir de collines, de vallons et de plaine.*

Pour atteindre Ambohiboanjo, il faut abandonner la piste carrossable à Antambolo et suivre une digue de 3 km de long d'orientation nord-sud. Entre cette digue rectiligne et les collines ou *tanety* de l'ouest s'arrondit une plaine rizicole. A l'est de la digue, la bande sableuse d'un bourrelet de berge borde l'Ikopa. Ambohiboanjo apparaît de très loin, au nord-ouest, entouré de fossés, sur une avancée de la *tanety*. Il domine la partie septentrionale de la plaine limitée au sud-est par un canal de drainage qui rejoint l'Ikopa en passant sous la digue. Une longue vallée, de direction nord-ouest-sud-est débouche des collines à quelques centaines de mètres au sud d'Ambohiboanjo. Cette vallée lance, vers le nord, trois diverticules qui compartimentent la *tanety* en trois croupes : sur celle de l'ouest fut bâti Ambohimiadana, aujourd'hui abandonné ; sur la croupe centrale, s'alignent les maisons de Fiadanana ; sur celle de l'est, s'arrondit le hameau d'Antokotanitsara. Au nord de cette vallée, deux courts vallons ensèrent presque totalement la butte d'Ambohiboanjo bâti au sommet et Ambohijatovo construit, en contrebas, au sud. Les trois croupes se réunissent avec celle d'Ambohiboanjo et l'ensemble s'élève doucement vers le nord-ouest, puis est brusquement entaillé par une vallée de taille moyenne, de direction ouest-est. Au nord de cette vallée, la *tanety* s'avance vers l'Ikopa. La rivière traverse une sorte de défilé jusqu'au seuil rocheux qui ferme la plaine de Tananarive quelques kilomètres plus loin.

Les cartes de l' « Aménagement du terroir » (cf. Fig. 91) et de l' « Utilisation des terres » (cf. Fig. 92) font apparaître clairement la structure physique et la mise en valeur du terroir : l'ensemble est limité par l'Ikopa à l'est, le canal de drainage au sud-est, la longue vallée au sud-ouest et la vallée de taille moyenne au nord. Seule la plaine et les vallons, d'une superficie totale d'environ 55 ha, sont totalement cultivés en riz ; sur la *tanety* (200 ha) les parties basses et planes portent des cultures sèches ou maraîchères ; les pentes restent en friche ; quelques hauts de *tanety* sont reboisés.

Cette structure physique correspond à celle de la majorité des terroirs de la région ; chaque *foko* a mis en valeur les vallons proches, plus ou moins étroits, qui creusent les *tanety* où sont construits les hameaux,

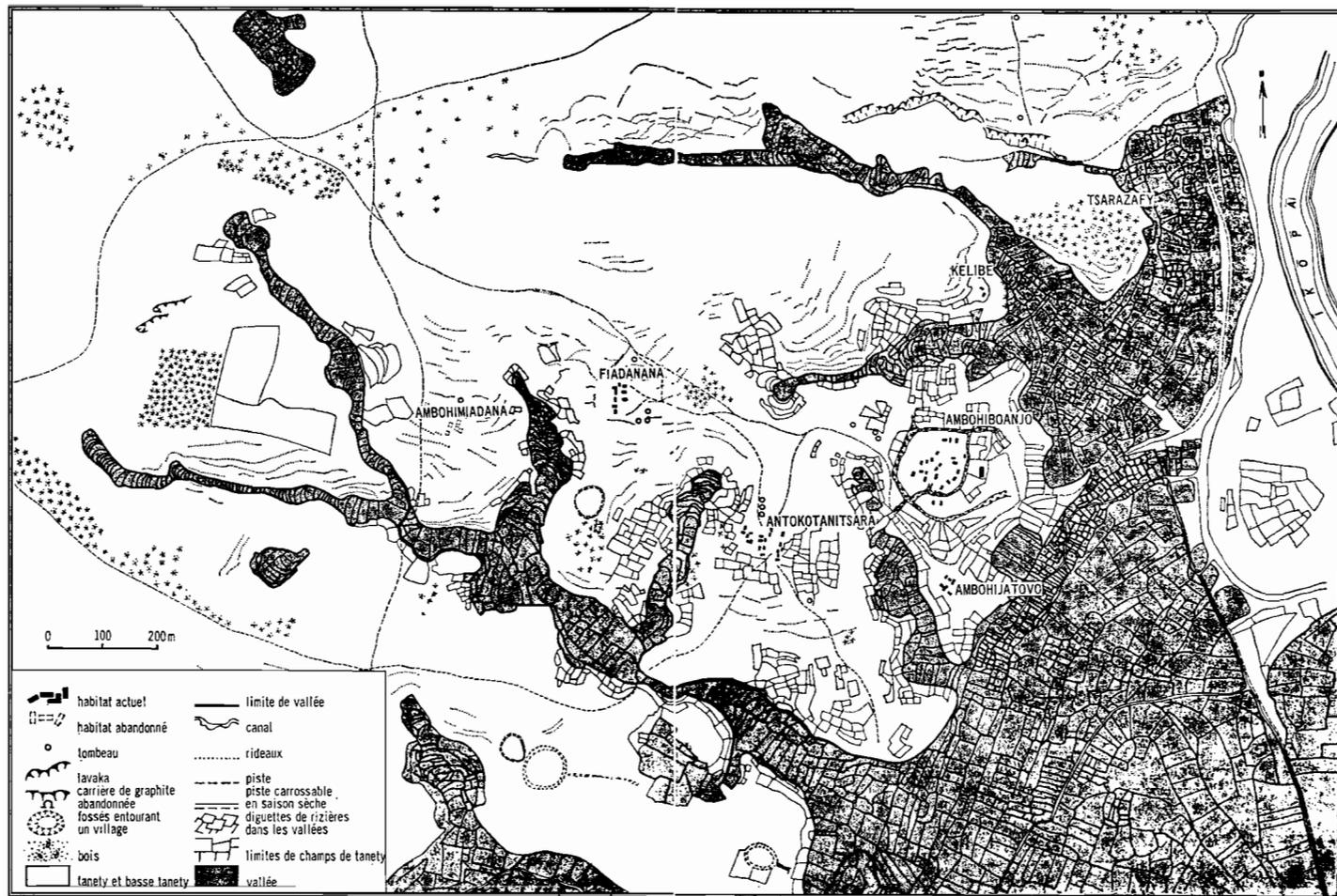


FIG. 91. — Aménagement du terroir.

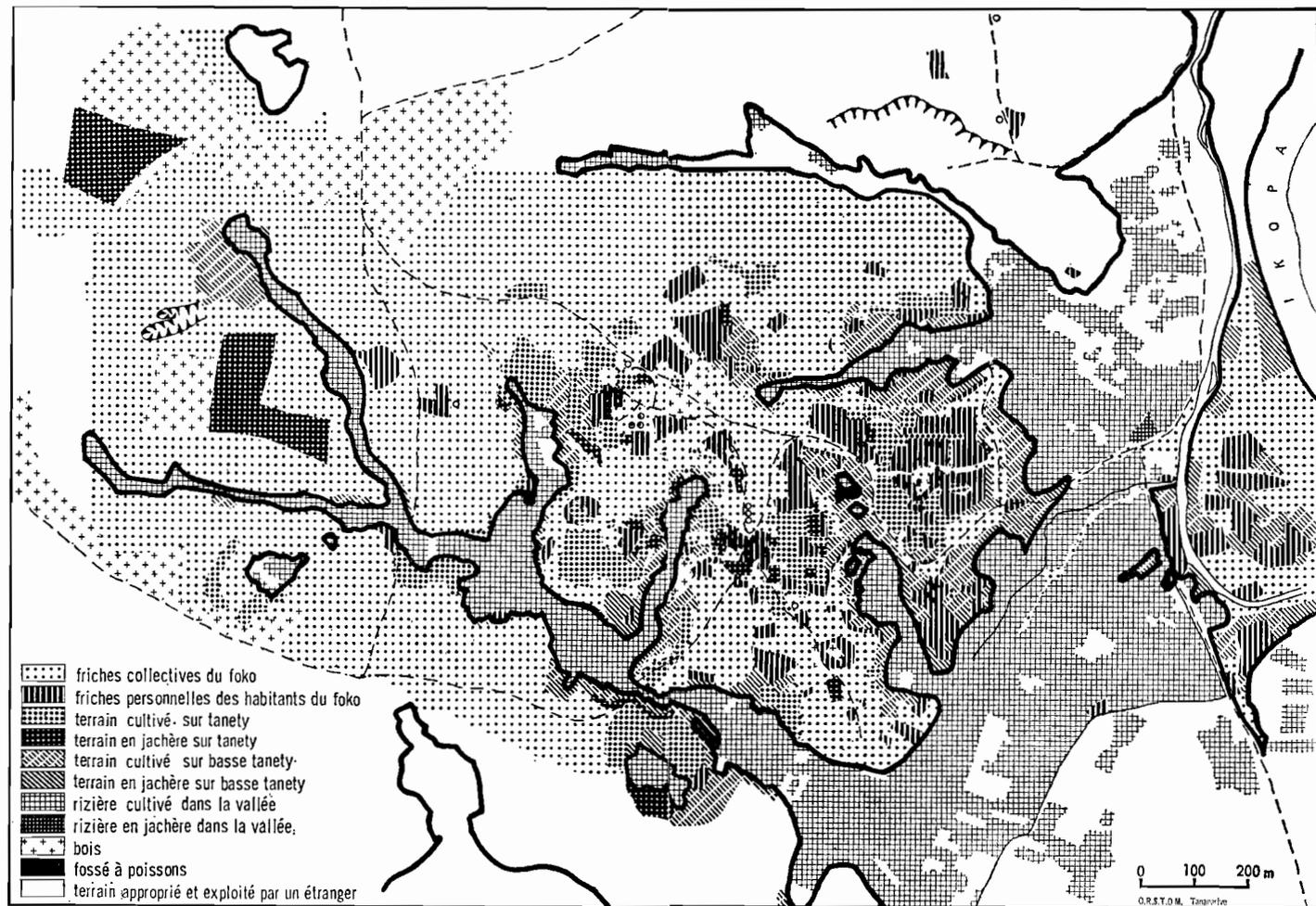


FIG. 92. — Utilisation des terres.

ainsi que la large vallée où débouchent les vallons. Notons que les *tanety* et basses *tanety* sont plus intensivement cultivées sur les terroirs densément peuplés de centre de la plaine que sur ceux des marges où est situé Ambohiboanjo.

*Un foko de colons hova d'Andrianampoinimerina.*

L'occupation de cet espace est ancienne. Avant l'arrivée des colons d'Andrianampoinimerina au début du XIX<sup>e</sup> siècle, cette zone appartenait aux Manendy, peuple allié des Sakalava. Les Manendy furent refoulés dans ce qui constitue actuellement la partie ouest du canton d'Antambolo ; ils modifièrent notamment le nom d'un ancien hameau investi par les Merina qui s'appela désormais Ambohiboanjo « le village des arachides », arachide étant le surnom des colons merina. A la communauté merina, de caste *hova*, s'ajoutèrent trois familles d'*andevo* envoyées par des *andriana* (nobles) de la région proche de Tananarive. La communauté *hova* et les *andevo* ont essaimé dans les quatre hameaux précédemment décrits. La localisation des tombeaux exprime particulièrement bien cette unité en même temps que la séparation des deux castes, séparation qui n'apparaît ni dans l'habitat ni dans l'espace cultivé (cf. Fig. 93). Les tombeaux localisés sur le terroir n'appartiennent qu'à des habitants des cinq hameaux. Les neuf tombeaux *hova* encore utilisés sont répartis, par groupe de trois, près des trois plus gros hameaux : Ambohiboanjo, Antokotanitsara et Fiadanana ; ils forment les angles d'un triangle qui serait tracé sur la *tanety* au cœur du terroir ; à l'inverse, deux tombeaux *andevo* sont situés à la périphérie, le troisième hors du terroir<sup>1</sup> ; enfin, un petit groupe de *zazahova*<sup>2</sup> d'Antokotanitsara a construit son tombeau dans une position moyenne au nord de Fiadanana. On remarquera qu'il n'y a pas de relation particulière entre la localisation des tombeaux près de tel hameau et la résidence des propriétaires ; certains tombeaux appartiennent d'ailleurs à plusieurs familles habitant deux ou même trois hameaux du *foko*.

La carte de la répartition des parcelles du terroir en fonction de la résidence de leur propriétaire (cf. Fig. 94) rend compte de l'unité du *foko* sur le plan de la production. Elle exprime aussi la progression de la mise en valeur de l'espace vers l'ouest, parallèlement à la création des hameaux : à l'est, la plaine et la *tanety* appartiennent en grande partie aux habitants ou originaires d'Ambohiboanjo, le hameau fondateur ; les vallons de l'ouest, à ceux de Fiadanana. Néanmoins, c'est au niveau du regroupement des cinq hameaux, c'est-à-dire au niveau du *foko*, que l'espace apparaît organisé, approprié et exploité de façon compacte. A l'échelon des hameaux la dispersion des parcelles est trop grande pour que l'on puisse parler d'unité profonde. Notons que

1. Une famille de Tsarazafy récemment émigrée à Kelibe s'est entendue avec deux familles du *foko* d'Ambohiboanjo pour construire un tombeau commun sur le terroir de Tsarazafy.

2. *Hova* déchus de leur statut d'hommes libres et rachetés avant l'abolition de l'esclavage.

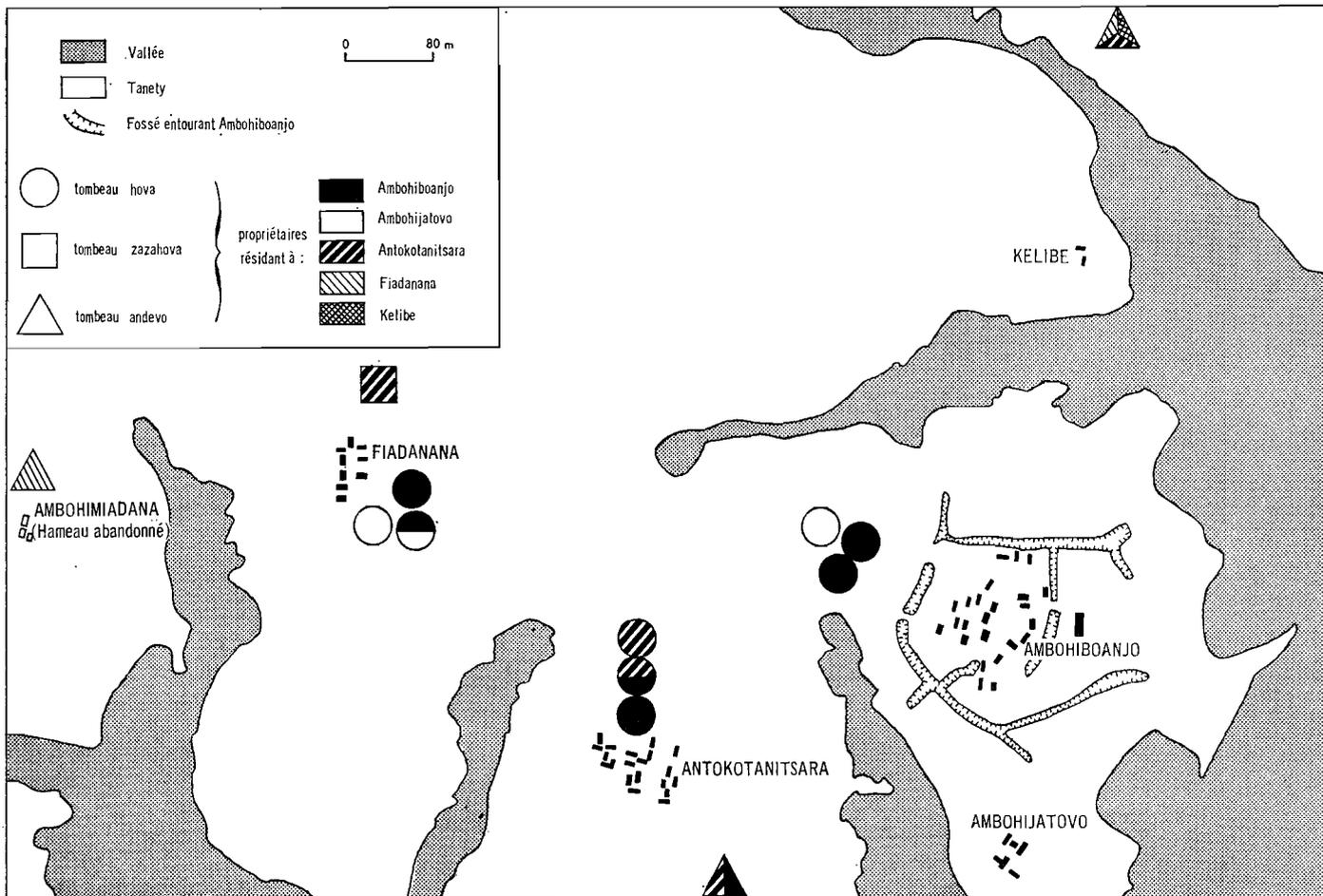


FIG. 93. — Habitat et tombeaux.

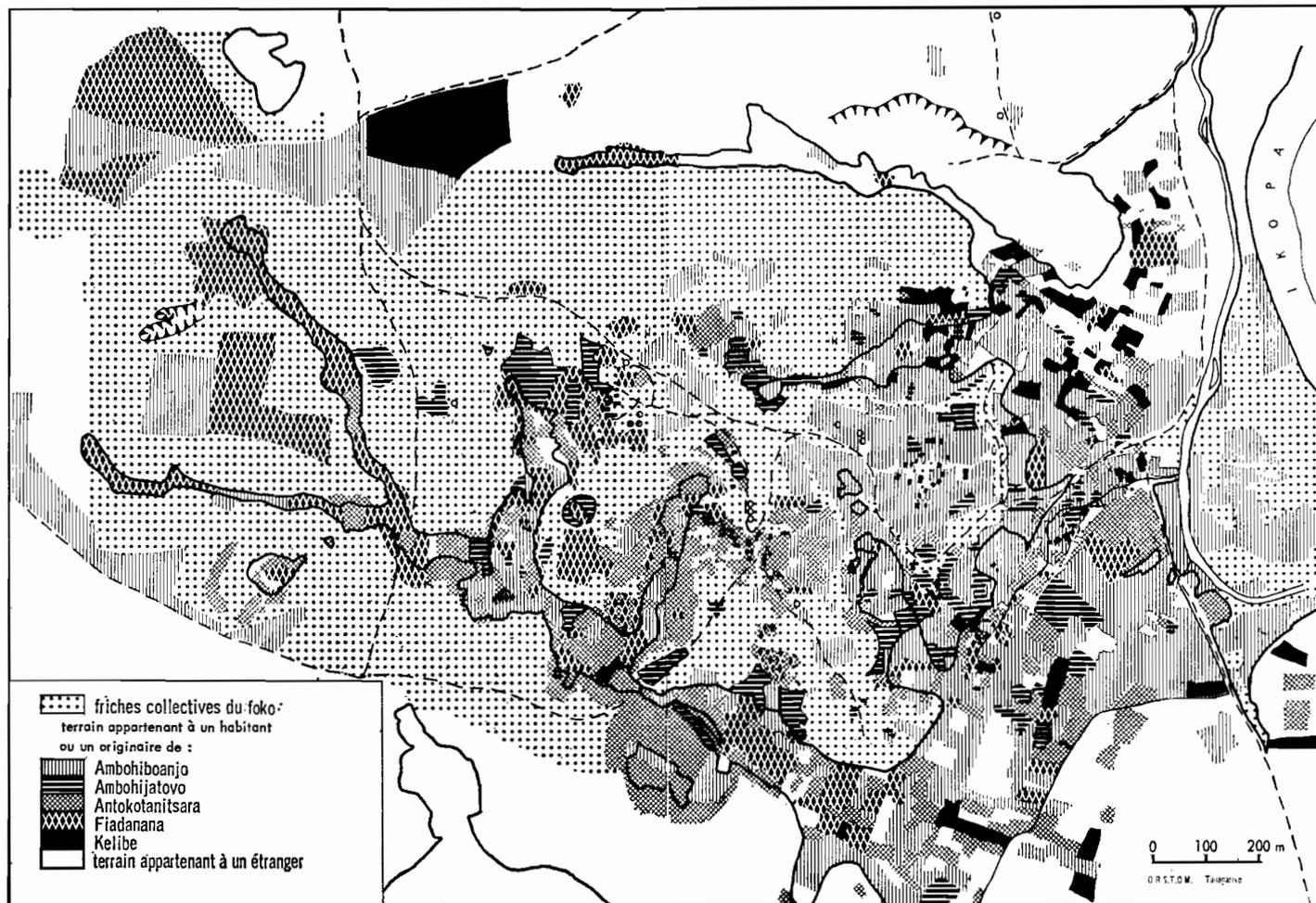


FIG. 94. — Résidence des propriétaires.

la compacité du terroir, très réelle dans les vallons et sur la *tanety*, apparaît légèrement entamée dans la plaine par des parcelles ou des blocs de parcelles appartenant à des habitants des *foko* voisins ; inversement quelques rizières relevant du *foko* sont situées au sud du canal de drainage et à l'est de Tsarazafy, c'est-à-dire hors des limites du terroir.

Dans cette zone éloignée de la ville, l'unité familiale du *foko* a même pu être préservée : ainsi sur les 67 personnes de plus de 15 ans nées dans le *foko*, 63 se rattachent à 15 ancêtres qui résidaient dans le *foko* entre 1820 et 1850. Les 2 *zazahova* n'ont pas su retrouver leurs ancêtres au-delà des années 1875, et 2 Antaimoro, venant du sud-est de Madagascar, sont arrivés dans le *foko* vers 1910, avec leur père, pour travailler dans une mine de graphite — ouverte à quelques centaines de mètres au nord d'Ambohiboanjo et fermée actuellement — ; ils sont devenus paysans. Actuellement, ce groupe familial ancien rassemble 276 personnes réparties en 54 familles, 105 personnes résident à Ambohiboanjo, 106 à Antokotanitsara, 20 à Ambohijatovo, 38 à Fiadanana, enfin 7 personnes ne formant qu'une seule famille résident à Kelibe ; cette famille est issue du *foko* de Tsarazafy, village abandonné vers 1950<sup>1</sup>.

Le plus souvent les hommes prennent leurs épouses dans les *foko* voisins et, inversement, les femmes d'Ambohiboanjo quittent leur village pour se marier. Les mariages unissent toujours deux individus de même caste, à quelques exceptions près : sur 45 couples habitant Ambohiboanjo, on ne relève que cinq exceptions, de sorte que la pureté des castes est maintenue. Actuellement, les *hova* constituent environ la moitié de la population du *foko* : 125 personnes ; les *andevo* forment l'autre moitié : 136 personnes. Deux familles de *zazahova* de 10 personnes et deux familles d'Antaimoro de 5 personnes se sont rattachées à cette communauté ; leurs origines et leur évolution les rendent plus proches des *andevo* que des *hova* et comme elles sont peu nombreuses, nous associerons leur sort à celui des *andevo* sans plus les nommer particulièrement.

### *L'organisation du terroir au début du XX<sup>e</sup> siècle.*

La carte dressée à partir d'une enquête historique de chaque parcelle (cf. Fig. 95) montre l'organisation traditionnelle du terroir, encore très peu modifiée par la récente abolition de l'esclavage (1896). Tout le terroir cultivé appartient aux *hova* ; seules les rizières des deux vallons de l'extrême ouest correspondant à des défrichements récents et quelques parcelles dispersées dans les autres vallons et dans la plaine appartiennent à des *andevo*. Les terres de *tanety* non cultivées appar-

1. Les archives sur les mines ne sont pas encore ouvertes au public : nous ne possédons donc que les informations données par les paysans. Le directeur français aurait abandonné la mine à la suite d'un procès l'opposant au village de Tsarazafy dont les rizières avaient été remblayées et rendues inutilisables par le dépôt de déchets de la mine. A la suite de cette dégradation, les habitants de Tsarazafy ont abandonné leur village.

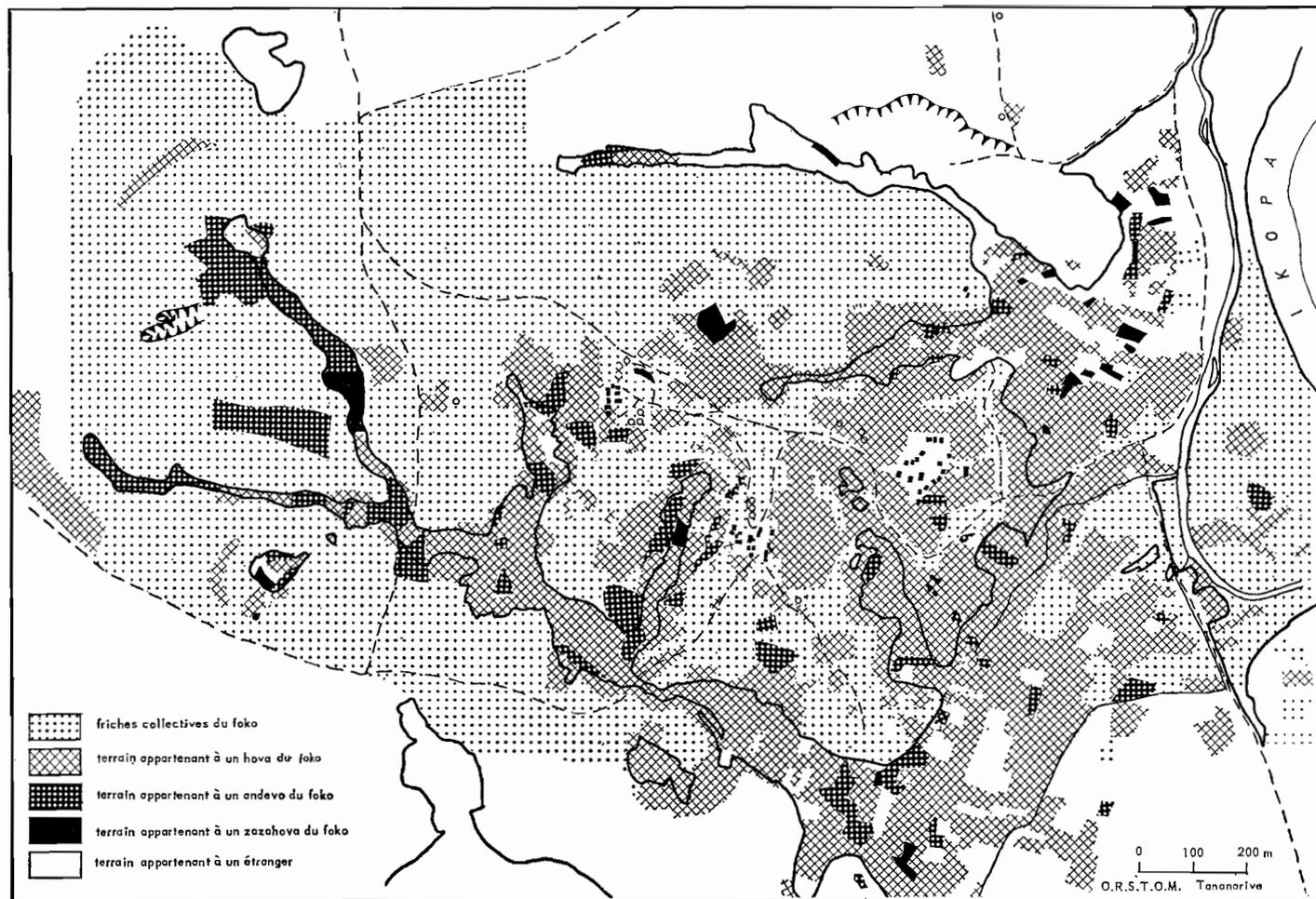


FIG. 95. — Castes et propriétés au début du xx<sup>e</sup> siècle.

tiennent collectivement au *fokonolona*, l'assemblée du *foko*. Elles ont été immatriculées par les services des Domaines en 1909. Ce document sert de base au calcul de l'impôt foncier sur les friches, payé collectivement par les membres du *foko*. Les hauts de *tanety* ne sont pas encore reboisés et dans la partie est de la plaine, de nombreux champs ne seront aplanis et convertis en rizières qu'après 1938, lorsque les services techniques du canton mettront en place une buse pour améliorer quelque peu le drainage de cette zone.

Jusqu'au <sup>xx</sup>e siècle, le groupe *andevo* est donc considéré comme un instrument de travail par les *hova* propriétaires de la terre. La supériorité des *hova* sur les *andevo* est abolie avec la suppression de l'esclavage et, pour les premiers, débute une période difficile.

#### UNE NOUVELLE MISE EN VALEUR DE L'ESPACE

La pénétration de l'économie de marché a entraîné une large redistribution des terres qui a profondément modifié les rapports de travail. Mais les investissements fonciers ne constituent pas les seuls indices de la pénétration de l'économie de marché ; nous en avons relevé deux autres, aussi importants, qui apparaissent dans le tableau des propriétés (cf. Fig. 96) ; il s'agit de la possession de matériel agricole déjà relativement mécanisé : 19 familles sur 54 possèdent au moins une charrue qui coûte entre 4 000 et 10 000 FMG, une herse (environ 3 000 FMG) et au moins un bœuf de trait (12 000 FMG). Enfin, et c'est peut-être le facteur déterminant, 45 familles sur 54 emploient des salariés agricoles ; il nous importe moins ici d'évaluer les sommes nécessaires pour payer ces ouvriers que de montrer la généralisation des échanges monétaires à l'intérieur de cette communauté.

#### *Redistribution des terres entre hova et andevo.*

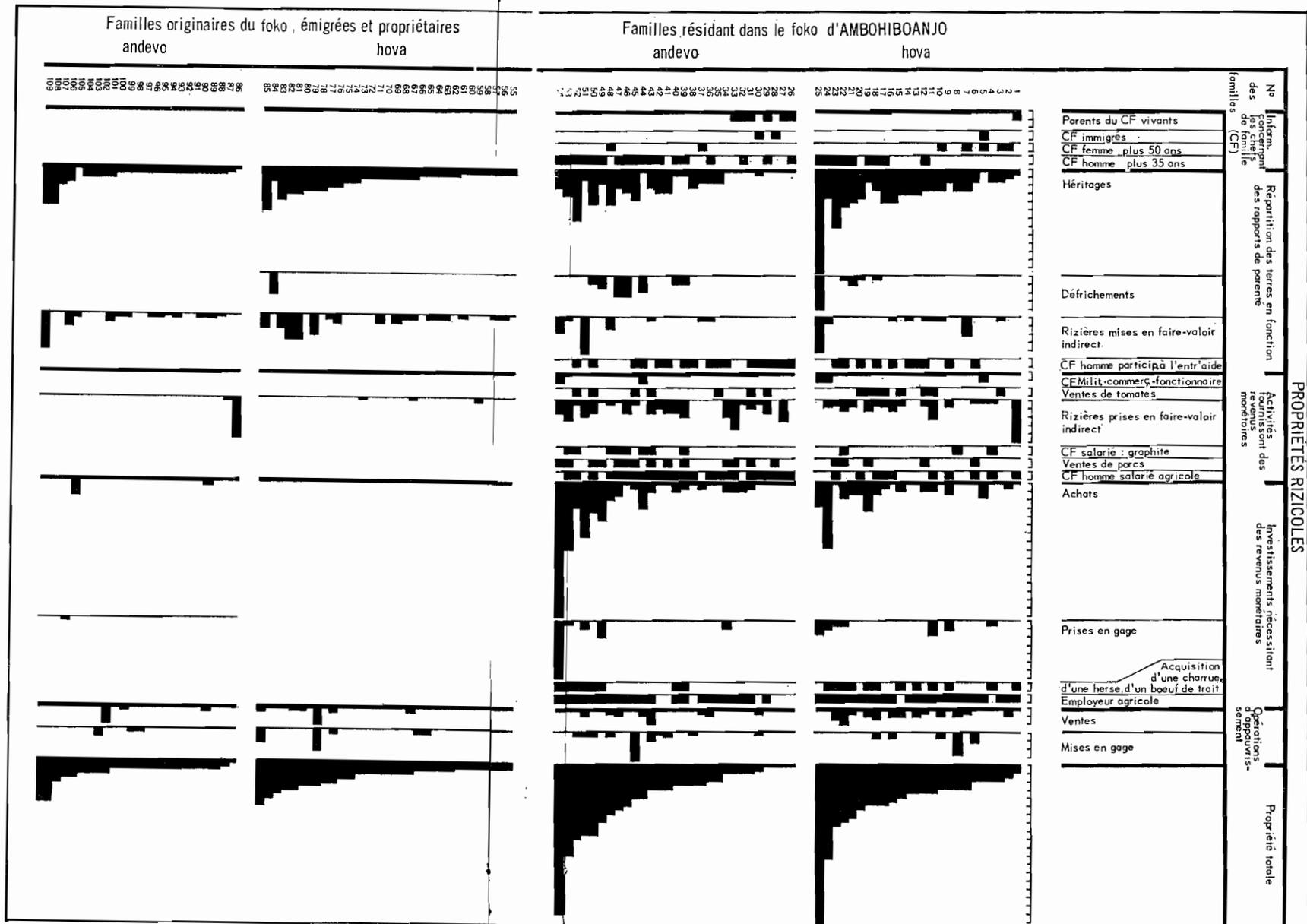
La carte de la répartition actuelle des terres selon les castes permet d'enregistrer la progression étonnante de la propriété *andevo* (cf. Fig. 97). De façon dispersée, les *andevo* ont acquis des rizières dans la vallée limitant le terroir au sud dans un vallon central et dans la plaine. Les parcelles cultivées sur basse *tanety* appartiennent maintenant aux membres des deux castes. Les pentes restent toujours la propriété collective du *fokonolona* ; en effet, dans la sous-préfecture non cadastrée d'Arivonimamo, il n'y a pas eu d'accaparement des terres collectives par les notables, comme ce fut le cas dans la sous-préfecture de Tananarive-banlieue lors de l'établissement du cadastre entre 1920 et 1935. Des reboisements récents couvrent les hauts de pente ; plus que les bénéfiques susceptibles d'être tirés de ces parcelles, les propriétaires recherchent par ce biais un titre de propriété assuré par le Gouvernement

FIG. 96. — Propriétés rizicoles.  
■ 10 ares de rizières

Ce tableau regroupe un certain nombre d'informations qui permettent d'expliquer la répartition des terres rizicoles entre les familles. Nous voudrions insister sur les données concernant la situation des chefs de famille qui sont directement corrélatives à l'importance de leur activité et à la dimension de leur propriété. Certains n'ont pas encore hérité, leurs parents étant encore vivants; d'autres, nés hors du *foko*, n'hériteront jamais à Ambohiboanjo.

Par ailleurs, on remarque que l'activité déployée par les vieillards est extrêmement faible, quelle que soit la taille de leur propriété. Enfin, le dynamisme des jeunes chefs de famille ne se traduit pas encore par de nombreux achats de rizières.

Deux signes ont été choisis pour représenter les informations : les carrés noirs indiquent les caractéristiques des ménages; les rectangles noirs correspondent aux surfaces rizicoles appartenant ou ayant appartenu à ces ménages, ou exploitées par eux. La longueur des rectangles est proportionnelle aux surfaces.



pour toute personne qui reboise. Le prochain établissement d'un cadastre dans cette région n'est d'ailleurs pas sans relation avec cet aménagement récent des hauts de pente.

Les véritables zones productrices de ce terroir sont les vallées et la plaine; nous laisserons donc de côté l'étude de la zone des *tanety* en friche ou en jachère, ainsi que celle des basses *tanety* ne portant

que du manioc, des haricots ou des arachides et dont l'intérêt est secondaire pour analyser plus complètement les transformations spectaculaires de la zone rizicole.

Comment se répartissent les 55 ha de cette zone? Les *hova* en possèdent 30, les *andevo* 25, c'est-à-dire près de la moitié alors qu'ils ne possédaient pratiquement rien vers 1900. En fait, si l'on considère

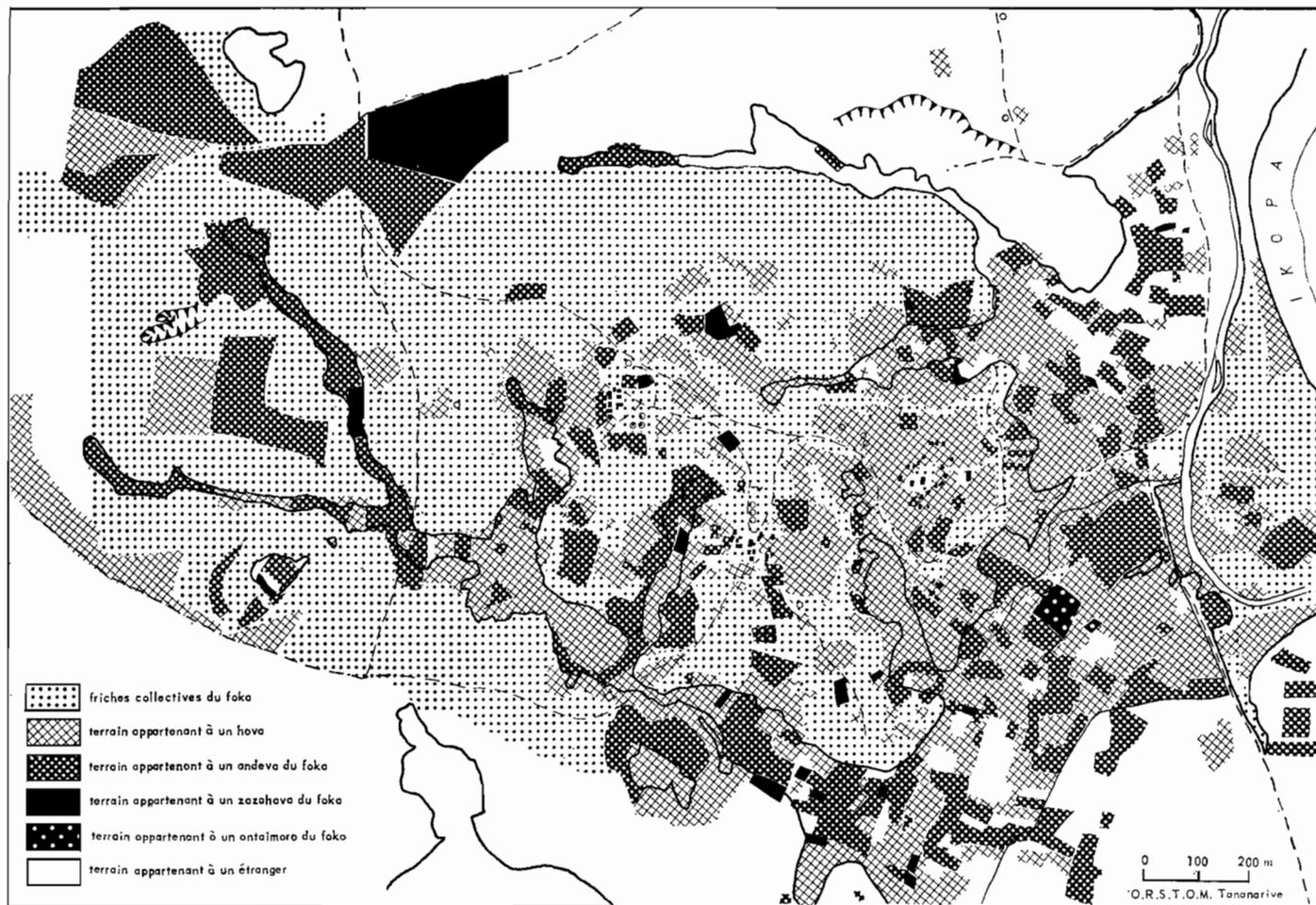


FIG. 97. — Castes et propriétés en 1968.

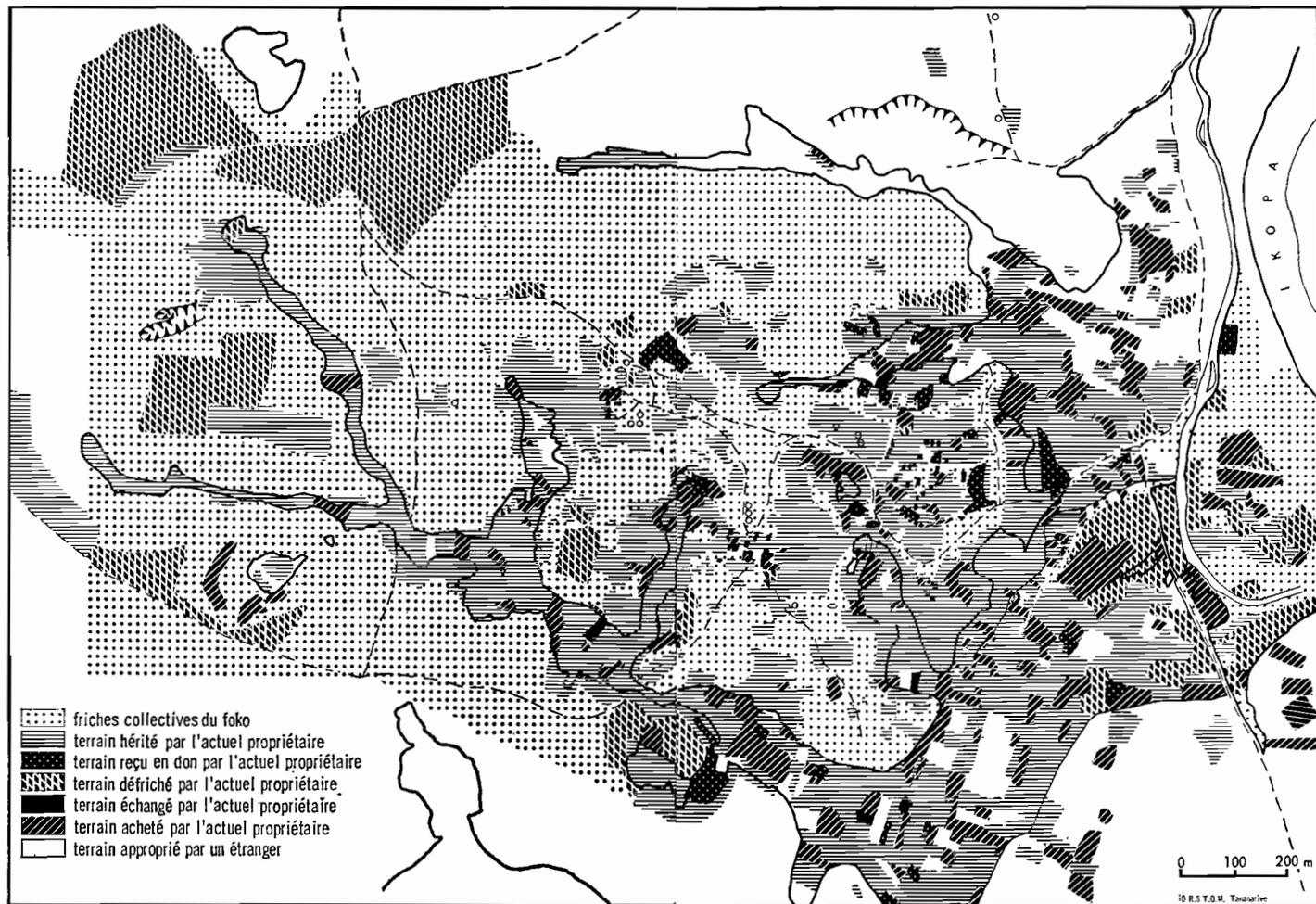


FIG. 98. — Modes d'acquisition des terres.

le tableau des propriétés rizicoles (cf. Fig. 96, pp. 464-465) indiquant en dernière colonne les surfaces appropriées par chaque famille, on note qu'une bonne partie des terres *hova* appartiennent à des individus originaires du *foko* mais émigrés (9 ha sur 30) ; la proportion des rizières appropriées par des *andevo* émigrés est plus faible (5 ha sur 25). Ainsi sur les 54 familles résidant dans le *foko*, 25 familles de *hova* possèdent 21 ha de rizières et 29 familles d'*andevo* et assimilés, 20 ha. Si la progression des *andevo* est le résultat de quelques défrichements dans la partie est de la plaine, il est, pour l'essentiel, celui d'achats de rizières<sup>1</sup>.

La carte des modes d'acquisition (cf. Fig. 98) et le tableau des propriétés rizicoles, indiquant les superficies achetées par famille, représentent non pas toutes les transactions effectuées au cours de ces soixante dernières années, mais celles qui intéressent les propriétaires actuels. Néanmoins les chiffres sont éloquentes. Sur les 14,04 ha de rizières achetés par les propriétaires actuels, 9,70 ha l'ont été par des *andevo* et 4,34 seulement par des *hova*. Ce mode d'acquisition, secondaire par rapport aux héritages qui intéressent 36 ha<sup>2</sup>, occupe cependant une place importante dans un *foko* peu ouvert au monde extérieur, d'autant plus que le prix d'un are de rizière est très élevé : il varie entre 1 000 et 1 500 FMG. Quant aux prises en gage, elles sont le plus souvent des achats déguisés, des « ventes à l'amiable », comme le traduisait librement un notable : 4,09 ha de rizières n'appartiennent plus à leur propriétaire depuis des années, et ce, jusqu'à hypothétique remboursement de sommes variant entre 2 000 et 15 000 FMG ; 2,47 ha ont été pris en gage par des *andevo*, 1,62 par des *hova*.

L'étude des relations entre vendeurs et acheteurs d'une part, entre preneurs et metteurs en gage d'autre part, montre précisément au détriment de quel groupe s'est effectuée cette progression (cf. Tableaux 1 et 2).

Les deux tableaux présentent des phénomènes comparables ; les *hova* du *foko* sont les grands perdants de cette évolution : la moitié des terres achetées ou prises en gage leur appartenaient, ceux qui ont accaparé leurs terres ne sont pas uniquement des *andevo*, bien qu'ils soient les plus nombreux, mais aussi des *hova*, ce qui sous-entend une double lutte d'une part entre individus de castes différentes et d'autre part, entre individus d'une même caste.

#### *Les causes de cette évolution.*

Deux catégories sociales ont participé à l'économie de marché pour des motifs très différents. Pour la majeure partie des *andevo*, il s'agissait tout simplement de survivre : le riz constitue la nourriture quotidienne ;

1. Dans cette zone non cadastrée, les titres de propriétés sont très rares et se résument à une simple localisation de la parcelle et à une évaluation de sa surface ; aucun plan n'est dressé. Par ailleurs, l'enregistrement des ventes augmente de 20 % le prix de la parcelle, les paysans ont donc rarement recours à lui.

2. Dans les héritages, nous avons inclut les parcelles reçues d'un parent encore vivant et quelques parcelles échangées. Les défrichements constituent le troisième mode d'acquisition : ils n'occupent que 5 ha.

TABLEAU 1  
*Relations entre acheteurs et vendeurs*  
*(surfaces en ha).*

Acheteurs membres du <i>foko</i>	Vendeurs							TOTAL
	Membres du <i>foko</i>			Membres des <i>foko</i> voisins				
	Hova	Andevo	Total	Hova	Andevo	Inconnu	Total	
Hova .....	2,22	0,32	2,54	0,93	0,80	0,07	1,80	4,34
Andevo .....	4,79	1,92	6,71	1,36	1,57	0,06	2,99	9,70
TOTAL .....	7,01	2,24	9,25	2,29	2,37	0,13	4,79	14,04

TABLEAU 2  
*Relations entre preneurs et metteurs en gage*  
*(surfaces en ha).*

Preneurs en gage membres du <i>foko</i>	Metteurs en gage						TOTAL
	Membres du <i>foko</i>			Membres des <i>foko</i> voisins			
	Hova	Andevo	Total	Hova	Andevo	Total	
Hova .....	0,92	0,57	1,49	0,13	—	0,13	1,62
Andevo .....	1,16	0,33	1,49	0,98	—	0,98	2,47
TOTAL .....	2,08	0,90	2,98	1,11	—	1,11	4,09

il faut un peu plus de 3 kg de paddy par jour pour une famille moyenne de 5 personnes. Compte tenu d'un rendement moyen de 2 t/ha, la superficie minimum de la propriété familiale doit donc mesurer 50 ares. La moitié des familles n'atteignent pas ce seuil : 17 sont *andevo*, 10 sont *hova* ; ces familles doivent acheter du riz, ou prendre des terres en métayage. Mais il est vrai qu'il s'agit souvent de personnes âgées seules ou de jeunes ménages.

Pour ceux qui possèdent plus d'un hectare — 5 *hova* et 7 *andevo* —, la volonté d'investir doit être interprétée comme une volonté de s'enrichir pour répondre à des besoins plus variés : amélioration de l'habitat, du mobilier, des vêtements et pour certains l'amorce d'une ouverture plus grande à l'économie monétaire par l'accumulation d'un pécule suffisant pour acheter un fond de commerce ou mieux, pour payer des études secondaires aux enfants.

#### *Les formes de participation à l'économie de marché.*

Le tableau des propriétés rizicoles résume ces diverses formes et recense les individus qui ont choisi ou qui ont été contraints de participer à l'économie de marché. Les disponibilités financières du participant permettent d'opposer plusieurs types d'activités selon leur degré de rentabilité. A Ambohiboanjo, ceux qui ne possédaient rien pouvaient choisir entre trois types d'activités : devenir militaires, manœuvres dans la mine de graphite ouverte tout près d'Ambohiboanjo, ou salariés agricoles. Les deux dernières activités, exigeant un travail pénible et peu rémunéré, n'ont attiré que ceux qui cherchaient à survivre à n'importe quel prix, c'est-à-dire les *andevo*. Seuls deux *andevo* — parmi des individus vivants — ont été enrôlés dans l'armée dans les années 1920-1928. Huit *andevo* et trois *hova* ont travaillé dans la mine de graphite de façon temporaire, hors des périodes de grands travaux agricoles. Actuellement ne subsiste que le salariat agricole ; en effet le service armé touche moins de jeunes gens et la mine de graphite est fermée depuis 1950<sup>1</sup>. Vingt-quatre hommes chefs de famille *andevo* et dix hommes chefs de famille *hova* s'astreignent temporairement à un travail agricole payé 100 FMG par jour en moyenne, plus un repas gratuit. Le salaire varie en fonction du travail : le labour à l'*angady* (sorte de bêche étroite et allongée) ou à la charrue, le hersage, sont mieux payés que la récolte à la faucille. De même, le travail féminin, légèrement moins bien payé, que ce soit le sarclage ou le repiquage, intéresse davantage les femmes *andevo* que les femmes *hova*.

D'autres activités plus rentables nécessitent la possession d'un petit pécule pour acheter des porcelets et faire de l'élevage, ou pour acquérir quelques rizières bien placées près des canaux en vue de cultiver des tomates en contre-saison pour les vendre à Tananarive ; elles requièrent même une certaine aisance foncière ou une certaine

1. Cf. p. 461, n. 1.

richesse, que ce soit pour vendre un surplus de riz au prix fort pendant la soudure, pour créer un fond de commerce ou bien encore pour s'ins-tituer et entrer dans la fonction publique.

La première de ces activités comporte beaucoup de risques, les épidémies déciment quantités de porcs ; elle exige un certain travail, ne serait-ce que celui de récolter le manioc nécessaire à la nourriture des porcs, mais elle permet de gagner 4 000 à 6 000 FMG par porc en six mois. Pour ces deux raisons, les *andevo*, plus dynamiques que les *hova*, sont les plus nombreux à pratiquer cet élevage : 14 éleveurs sur 19 sont *andevo* ; la plupart d'entre eux étaient d'ailleurs métayers avant de devenir propriétaires de leur porcs : ils gardaient alors les deux tiers des bénéfices de la vente. La culture des tomates n'exige qu'un supplément de travail en contre-saison et ne comporte aucun risque. Elle rapporte aux 15 familles intéressées, dont 8 familles d'*andevo*, entre 2 000 et 8 000 FMG par an.

En ce qui concerne la vente du surplus de riz, nous n'avons pas d'informations très précises, car les transactions ont lieu au marché après la récolte à 15 FMG le kilo mais aussi en décembre-janvier lorsque la période de soudure se fait sentir pour les familles les plus pauvres. Ces ventes portent sur des petites quantités cédées plus ou moins secrètement à l'intérieur du *foko* et génératrices d'endettement. Néanmoins, il est certain que les exploitants de plus d'un hectare de rizière, en faire-valoir direct ou indirect, obtiennent par ce moyen des revenus substantiels.

Enfin, trois *hova* du *foko* sont davantage intégrés à l'économie monétaire grâce aux fonctions administratives, éducatives ou commerciales qu'ils exercent : (24)<sup>1</sup> est secrétaire de mairie et (5) est institutrice à l'école protestante d'Ambohiboanjo ; ils gagnent respectivement 7 000 et 5 000 FMG par mois ; (25) vend du tissu chaque lundi au marché de la commune ; il paie un impôt sur le revenu, ce qui signifie qu'il gagne plus de 90 000 FMG par an.

On constate donc que les *hova* ont très mal accepté les conséquences de l'abolition de l'esclavage : il leur est très difficile de devenir ouvrier agricole chez eux dans leur propre *foko* ; ceux qui y sont obligés essaient plutôt de travailler chez les *hova* (seul (54) très gros propriétaire *andevo* embauche des *hova*), quelques-uns préfèrent travailler dans le centre de la plaine où ils ne sont pas connus ; l'élevage du porc ne les intéresse guère et nombreux sont ceux qui embauchent des salariés sur de petites propriétés pouvant être mises en valeur uniquement par une main-d'œuvre familiale. La volonté de nier une certaine régression les engage à organiser des *famadihana* (« retournements des morts ») onéreux, ce qui les oblige à vendre des rizières, donc à s'appauvrir davantage. Seuls trois *hova* sont parvenus à acheter plus de 50 ares de rizières : et parmi eux l'un est fonctionnaire, l'autre commerçant, mais ce sont

1. Chaque famille est affectée d'un numéro permettant de la situer sur le tableau des propriétés rizicoles.

là des activités de notables qui nécessitent au départ, nous l'avons vu, une certaine aisance qui reste rare même chez les *hova*.

Au contraire, les *andevo* qui n'ont rien à perdre sont pratiquement tous ouvriers agricoles (seuls les plus riches font exception), ce qui leur permet non seulement d'obtenir des revenus monétaires mais aussi d'assurer leur nourriture à la soudure. Dès qu'ils le peuvent, c'est-à-dire, dès qu'ils ont l'argent nécessaire pour acheter un porcelet ou des semences de riz, ou même une charrue, ils deviennent éleveurs, métayers d'un gros propriétaire *hova* ou *andevo* et « ouvriers à charrue ». Ensuite, ils achètent des rizières, sans pour cela abandonner les premières activités. Au terme de ce cycle, cinq *andevo*, tous âgés de plus de 35 ans, ont acquis plus de 50 ares de rizières. C'est donc la mobilité permise par l'introduction de l'économie de marché qui leur a donné les moyens d'accéder à la propriété. A cette situation objective s'ajoute une certaine prévoyance qui les conduit, par exemple, à ne s'engager dans des dépenses cérémonielles, type *famadihana*, qu'après avoir réuni la quantité de riz nécessaire et avoir élevé les porcs qui seront tués à cette occasion<sup>1</sup>.

#### PARENTÉ ET UNITÉ DU FOKO

La libération des *andevo* et leur quête de nouveaux moyens de subsistance expliquent en grande partie l'évolution du terroir : la caste *hova* a perdu peu à peu ses prérogatives économiques au profit des *andevo* qui ont participé plus largement à l'économie de marché. Il n'en reste pas moins que l'unité du *foko* se fonde sur la parenté : au siècle dernier chaque famille *hova* possédait un certain nombre d'*andevo* qui, par ce biais, se rattachaient au groupe de parenté constitué par le *foko*. Actuellement, cette ancienne filiation n'a plus de sens et le groupe *andevo* constitue lui-même un deuxième groupe de parenté. Néanmoins, l'unité du *foko* persiste face aux autres communautés et face aux rouages de la région. Le poids de la parenté, celui de l'histoire du *foko* et une certaine crainte vis-à-vis de l'extérieur ont empêché l'éclatement du terroir en unités d'exploitations individualistes.

#### *Parenté et transactions foncières.*

Nous avons donné le prix moyen d'une rizière. Il dépend naturellement de la situation de la parcelle par rapport au réseau d'irrigation et de drainage. Mais ce prix moyen dépend tout autant des liens qui unissent le vendeur à l'acheteur : en effet, on ne se résout à vendre sa terre qu'en toute dernière extrémité et l'on s'efforce alors de trouver un acheteur dans le cercle le plus restreint, d'abord celui des parents proches, puis celui des parents éloignés, ensuite celui des membres de

1. Dans les cérémonies, les *andevo* transposent sur un plan religieux et social leur nouvelle puissance économique.

son *foko*, même de caste différente, enfin, celui des habitants des *foko* voisins avec une préférence pour ceux qui appartiennent à la même caste. Le prix de la rizière s'élève au fur et à mesure que les liens se distendent.

Ainsi une analyse complémentaire concernant les transactions montre bien que sur 14,04 ha achetés, seuls 4,79 ha appartiennent à des *foko* voisins ; encore faut-il tenir compte de circonstances anecdotiques : tout d'abord, l'abandon du village voisin de Tsarazafy par ses habitants et la vente consécutive quasi forcée d'une partie des rizières de ce terroir (1 à 2 ha sur les 4,79 ha viennent de Tsarazafy) ; ensuite, la présence d'un ancien de Tsarazafy (54) résidant maintenant à Kelibe, qui a pu profiter de ses liens préférentiels avec les habitants de Tsarazafy pour acheter un grand nombre de terres à bas prix ; enfin, le mariage entre (53) et un membre d'une famille ruinée d'un village voisin qui explique la facilité avec laquelle cet *andevo* s'est constitué une vaste propriété de plus de 2 ha en achetant à bas prix des rizières à sa belle-famille.

A l'intérieur même du *foko*, si les *andevo* ont acheté à des *hova*, c'est à un prix fort et parce qu'il leur était rarement possible de s'adresser aux membres de leur propre caste, généralement petits propriétaires. Quant aux *hova*, ils ont peu acheté (4,34 ha sur 14,04) et ils se sont adressés tout naturellement aux membres de leur propre caste qui leur ont vendu leurs terres à des tarifs moins élevés qu'aux *andevo*. Ainsi ces chaînes d'obstacles financiers favorisent une certaine conservation du patrimoine familial, mais le cercle le plus restreint, c'est-à-dire celui de la famille proche, devient le lieu où la pression des parents les plus riches s'exerce avec le plus de facilité sur les parents moins aisés : (24) et (53) ont obtenu que certains vieux parents leur vendent des terres en proposant des sommes plus élevées que celles offertes par d'autres membres de leur famille.

#### *Parenté et faire-valoir indirect.*

Le faire-valoir indirect diminue, remplacé par le faire-valoir direct avec salariés, système beaucoup plus profitable aux gros propriétaires obligés de faire appel à une main-d'œuvre autre que celle de la famille. Pour mesurer la différence entre les bénéfices obtenus selon les deux modes de faire-valoir, nous prendrons l'exemple de (24), fonctionnaire, qui ne travaille pas sur ses rizières et embauche des salariés : pour récolter 4 t de riz, il a dépensé cette année 32 000 FMG de salaires ; en vendant ce riz, ne serait-ce qu'à 15 FMG le kg, il fait un bénéfice de 28 000 FMG, alors qu'en laissant ses terres à des métayers, il ne recevrait que le produit d'un tiers de la récolte, soit 20 000 FMG.

Les métayers eux-mêmes doivent pouvoir avancer la quantité de riz nécessaire aux semis et au salaire des ouvriers qu'il faut parfois embaucher lorsque la main-d'œuvre familiale n'est pas assez nombreuse,

de sorte que ce mode de faire-valoir ne convient pas aux plus pauvres qui sont incapables d'avancer le riz ou l'argent nécessaires et encore moins d'attendre la récolte prochaine pour se nourrir ; leur intérêt immédiat les conduit à s'embaucher comme ouvriers agricoles et rejoint de cette façon l'intérêt des plus gros propriétaires.

Sur les 55 ha de rizières appartenant au *foko* d'Ambohiboanjo, 9,37 ha sont cultivés en faire-valoir indirect ; le métayage est important puisqu'il intéresse 7,56 ha, les prêts et les locations restant très limités (1,26 et 0,55 ha). Tout comme pour les achats, une priorité est donnée par le propriétaire à l'exploitant plus proche de lui à l'intérieur de sa parenté, de sa caste, de son *foko* (cf. Tableau 3).

Ainsi le groupe *hova* et le groupe *andevo* cultivent l'un 3,51 ha, l'autre 3,61 ha de rizières appartenant à des membres de leur caste résidant dans le *foko*, soit 7,12 ha sur les 9,37 ha de rizières prises en faire-valoir indirect à des propriétaires du *foko*. Ils s'adressent à des membres de leur propre *foko*, mais de caste différente, pour cultiver les 2,25 autres hectares. En définitive, 9,37 ha sur 12,34 cultivés en faire-valoir indirect par les membres du *foko* appartiennent à des individus du même *foko*, soit les trois quarts des surfaces.

Les principaux pourvoyeurs de terre sont les individus qui, pour des raisons diverses, préfèrent se libérer du travail d'entrepreneur de travaux agricoles nécessitant une certaine surveillance, quitte à tirer un bénéfice moins grand de leur exploitation. Ils appartiennent aux catégories suivantes, répertoriées sur le tableau des propriétés :

a) les membres du *foko* émigrés, principalement les femmes parties se marier hors du *foko* et habitant trop loin d'Ambohiboanjo pour travailler sur leurs rizières (les *hova* et les *andevo* émigrés mettent respectivement 3,5 ha et 2 ha en faire-valoir indirect sur les 13 ha qu'ils possèdent) ;

b) les vieillards, (48), (31), (7) par exemple, veuves âgées de 60, 68 et 85 ans cherchant la sécurité et la tranquillité plus que le profit ;

c) les pères d'adultes mariés n'ayant pas encore, de ce fait, donné d'héritage à leurs enfants, qui se doivent de les aider. C'est le cas de (25) pour son gendre (1), c'est aussi le cas de (51) pour ses fils (33) et (34) et pour son gendre (11).

Toutes ces personnes sont très sollicitées par leurs parents à qui elles accordent une préférence certaine et des facilités, par exemple l'avance des semences nécessaires au semis, de sorte que certains petits propriétaires tels que (33), (34) ou (1) parviennent par ce biais à diriger des exploitations de taille moyenne. Les propriétaires obtiennent de la sorte une autorité familiale et un pouvoir de pression qui n'est certes pas à négliger. Néanmoins, dans ces conditions, le faire-valoir indirect apparaît comme un frein à la prolétarianisation des paysans.

Cette préférence donnée à des personnes proches devrait offrir à peu près autant de chances aux exploitants des deux castes puisque les

TABLEAU 3

*Exploitations rizicoles : surfaces cultivées en faire-valoir indirect par les habitants du foko (en ha).*

Exploitants membres du foko	Propriétaires							TOTAL
	Membres du foko			Membres des foko voisins				
	Hova	Andevo	Total	Hova	Andevo	Inconnu	Total	
<b>Prêt</b>								
Hova .....	0,62	—	0,62	—	—	—	—	0,62
Andevo .....	0,15	0,49	0,64	—	0,14	0,13	0,27	0,91
Total .....	0,77	0,49	1,26	—	0,14	0,13	0,27	1,53
<b>Location</b>								
Hova .....	0,20	0,10	0,30	—	0,02	0,05	0,07	0,37
Andevo .....	—	0,25	0,25	—	0,01	0,02	0,03	0,28
Total .....	—	0,35	0,55	—	0,03	0,07	0,10	0,65
<b>Métayage</b>								
Hova .....	2,69	0,41	3,10	0,17	—	1,20	1,37	4,47
Andevo .....	1,59	2,87	4,46	0,18	0,11	0,84	1,13	5,59
Total .....	4,28	3,28	7,56	0,35	0,11	2,04	2,50	10,06
<b>Total</b>								
Hova .....	3,51	0,51	4,02	0,17	0,02	1,25	1,44	5,46
Andevo .....	1,74	3,61	5,35	0,18	0,26	0,99	1,43	6,78
Total .....	5,25	4,12	9,37	0,35	0,28	2,24	2,87	12,24

propriétaires *hova* du *foko* mettent 5,25 ha en faire-valoir indirect, les *andevo* 4,12 ha. Or les exploitants *hova* prennent 5,46 ha en faire-valoir indirect, les *andevo* 6,78 ha à des propriétaires originaires d'Ambohiboanjo ou des villages voisins. Ici encore le dynamisme des seconds explique cette différence ; d'une part des propriétaires *hova* nous ont dit la méfiance qu'ils éprouvaient vis-à-vis du travail effectué par certains de leurs parents, ce qui explique les exceptions faites à la priorité donnée aux proches, et d'autre part, les petits *hova* ne peuvent pas prendre de terre en métayage à des personnes qui ne leur accordent pas de facilités puisqu'ils acceptent difficilement, à l'inverse des *andevo*, de mener de front deux autres activités : le salariat agricole pour se nourrir et l'entraide pour ne pas avoir à payer de salariés.

#### *Survivance de l'entraide.*

L'organisation collective du travail devrait faire intervenir la parenté, mais les *hova* ne la pratiquent plus guère depuis que la charrue a fait son apparition dans la plaine, entre les deux guerres ; le labour des rizières à l'*angady* a beaucoup régressé et avec lui les quelques raisons qui poussaient les *hova* à s'entraider. Sur le tableau des propriétés, nous avons recensé les chefs de famille de sexe masculin pratiquant l'entraide, on ne compte que 10 *hova* pour 17 *andevo*, de sorte que ces quelques *hova* doivent faire appel à des *andevo* et les groupes de travail organisés par les premiers sont mixtes. Le repiquage effectué par les femmes encourage la formation de compagnies : 13 femmes *hova* et 15 femmes *andevo* pratiquent l'entraide. Les premières doivent avoir recours aux *andevo* pour former leurs compagnies, tandis que les secondes réussissent à créer d'autres compagnies composées uniquement de parentes.

Pendant les périodes de gros travaux agricoles, les *andevo* s'embauchent comme salariés le matin et pratiquent l'entraide le soir. Cette solidarité qui se pratique essentiellement chez les plus pauvres (les *andevo* aisés s'en désintéressent) renforce leur unité mais sans les opposer aux parents riches dont ils ont besoin pour des salaires agricoles ou des métayages.

#### *Nivellement de la richesse foncière.*

C'est essentiellement l'héritage à peu près égalitaire entre les enfants, garçons et filles, qui s'oppose avec le plus d'efficacité à tout éclatement du *foko* provoqué par l'individualisme croissant des plus riches. La comparaison entre la colonne achat et la colonne héritage du tableau des propriétés rizicoles permet d'opposer un mode d'acquisition tributaire de l'économie de marché, donc opposant fortement entre elles les familles du *foko*, à un mode d'acquisition rétablissant l'égalité entre les membres d'une même famille. Parmi les 43 familles dont

un des membres, né dans le *foko*, a déjà hérité, toutes disposent d'un héritage rizicole variant entre 20 et 140 ares, à deux exceptions près : (25) qui a eu la chance d'être fils et neveu unique et a reçu de cette façon un héritage particulièrement important et (44) vieil *andevo* dont les parents ne possédaient rien.

Pour analyser le partage entre enfants, nous prendrons l'exemple de la famille de (24), qui est âgé de 45 ans, dont les frères sont : (18) âgé de 35 ans, (3) âgé de 33 ans et (20) âgé de 28 ans, et les sœurs, émigrées : (72) âgée de 48 ans, (71) âgée de 30 ans et (69) âgée de 27 ans. (24) est le chef de famille : il a reçu 68 ares de rizières, ses autres frères ont reçu 30, 33 et 41 ares, ses sœurs 31, 27 et 25 ares. On enregistre donc certaines inégalités qui profitent à l'aîné de la famille et aux hommes restés au *foko* ; pour vérifier cette analyse nous avons recensé tous les groupes de frères et sœurs du *foko* dont les parents étaient décédés. Dans 8 groupes sur 22, les partages étaient égalitaires mais il s'agissait de tout petits héritages ; pour les 14 autres cas, on relevait des inégalités profitant aux catégories de personnes déjà nommées.

Néanmoins, ces inégalités sont bien trop faibles pour donner des chances très différentes à certains au détriment des autres, de sorte qu'à chaque génération, toutes les grandes propriétés sont nivelées ; ainsi nous pouvons assurer qu'à la mort de (54), sa propriété de 3,5 ha sera partagée entre ses six enfants, de même la propriété de (24) éclatera entre ses sept enfants ; le hasard permettra à la femme de (1) de recevoir un héritage considérable de 3,5 ha à la mort de son père (25) puisqu'elle est fille unique.

Actuellement, les terres héritées sont beaucoup moins nombreuses chez les *andevo* que chez les *hova*, mais les multiples achats qu'ils ont effectués au cours de ce siècle seront transformés à leur mort en héritage et, peu à peu, la taille des exploitations et les formes d'acquisition des terres seront les mêmes pour les deux castes.

#### PERSPECTIVES D'AVENIR

Le nivellement des propriétés à chaque génération, les sollicitations des parents pour obtenir des terres en métayage freinent le désir d'expansion des plus riches. Au contraire, la priorité donnée aux parents pour la vente ou la mise en gage des terres sont les moyens utilisés par les plus aisés entourés de parents pauvres pour s'enrichir. Jusqu'à présent, les quatre chefs de famille (24), (25), (53), (54) propriétaires de 2 à 4 ha de rizières, ont choisi d'utiliser les structures de parenté à des fins personnelles, ce qui les oblige à se faire les défenseurs d'une organisation qui peut les servir dans une première étape et les gêner ensuite.

Les *hova* (24) et (25) ont obtenu un pouvoir politique réel : le premier est chef du *fokonolona* et chef de village administratif nommé, le second qui était conseiller du chef de canton, nommé par l'Administration

française, est devenu conseiller municipal élu. L'un est l'aîné d'un des neuf groupes *hova* (chaque groupe correspondant à un tombeau) ; le second, l'un des rares survivants d'un autre groupe *hova*. Il ne nous apparaît pas que leur situation dans la parenté soit la cause de leur enrichissement. L'aisance foncière du premier s'explique par son salaire de secrétaire de mairie, celle du second par un hasard qui a fait de lui l'héritier unique d'un grand nombre de parents. Et d'ailleurs si nous replaçons, dans la généalogie du *foko*, les chefs de villages nommés depuis 1900, on ne peut enregistrer aucune continuité familiale : tous ces chefs appartiennent à la caste *hova* certes, mais à des groupes différents, et tous étaient réputés avoir connu une certaine aisance foncière. Il nous semble que ce choix confirme la prééminence politique des *hova* sur les *andevo*, et dénote en même temps un certain réalisme : le *foko* lie le pouvoir traditionnel au pouvoir politique administratif et le confie à ceux qui pourront le protéger le plus efficacement du monde extérieur. Ces individus sont tout naturellement les plus riches ; ils sont déjà introduits dans les sphères régionales ; leur rôle consiste à servir de lien ou d'écran entre les rouages administratifs régionaux et le *foko*. A l'intérieur de la communauté, (24) et (25) ne prennent les décisions importantes qu'après avoir consulté (53) et (54), riches *andevo* membres du *fokonolona* ; les autres membres, choisis pour leur âge, entérinent les décisions prises par les plus grands<sup>1</sup>.

Peut-on imaginer un renversement complet de la politique actuelle des plus riches, c'est-à-dire la négation totale des rapports de parenté et le développement d'exploitations rizicoles modernes, avec suppression totale du métayage, remembrement des parcelles, développement du salariat agricole, de la mécanisation et amélioration des techniques culturales ? (24), (25), (53), (54) n'imaginent pas cette éventualité, non seulement parce qu'ils ne possèdent pas la formation suffisante, mais aussi parce qu'ils considèrent que les revenus tirés de la riziculture ne leur permettent pas d'être véritablement reconnus par ceux qui détiennent le pouvoir régional. Il n'est accordé aux paysans, même riches, qu'un rôle de consultation à la commune et au canton ; ils sont donc rejetés vers leur communauté où ils détiennent un pouvoir d'autant plus grand qu'ils s'entourent d'un large réseau de parenté. Les liens noués avec ces parents, ces « clients », empêchent toute politique trop clairement individualiste qui entraînerait une chute de leur pouvoir sans qu'aucune solution de rechange puisse être envisagée dans les structures régionales. La seule façon de pénétrer dans les rouages de la région consiste à se libérer de la condition de paysan, en devenant fonctionnaire ou commerçant. (25), commerçant, ne s'est pas séparé de son *foko*, parce qu'il est trop vieux ; mais (22) et (24) paient des études secondaires à leurs fils aînés qu'ils espèrent voir devenir fonctionnaires. Pour ces

1. Les décisions concernant les travaux d'aménagements collectifs, la perception des impôts sous la direction du chef de canton, l'ordre public.

*hova*, l'investissement foncier n'est qu'une étape pour passer du secteur primaire au secteur tertiaire. Il semble que les riches *andevo* n'aient pas encore choisi clairement la finalité de leur exploitation, parce qu'ils viennent tout juste de franchir l'étape qui les rend économiquement égaux aux *hova* et politiquement non négligeables.

Si les plus riches sont tenus de perpétuer l'unité du *foko*, on peut se demander si l'augmentation de la densité humaine sur un terroir de dimension finie ne risque pas de faire éclater cette unité.

L'augmentation de la population dans cette zone est un des problèmes majeurs de Madagascar ; alors que la densité moyenne de l'État avoisine 10 hab./km<sup>2</sup>, elle dépasse 300 hab./km<sup>2</sup> dans le centre de la plaine. Quelles seront les conséquences de l'augmentation de la densité humaine à Ambohiboanjo ? Il n'est pas difficile de prévoir l'avenir dans un contexte politique inchangé, si l'on a pu analyser la situation actuelle des terroirs du centre de la plaine, très densément peuplée. La taille moyenne des exploitations ira en diminuant (35 ares de rizières en moyenne par famille dans le centre) ; l'opposition à tout achat effectué par un étranger se développera : ainsi au centre de la plaine, l'abolition de l'esclavage n'a pas eu les mêmes effets que sur ses marges et les *andevo* ont connu de bien plus grandes difficultés pour accéder à la terre car les *hova* et les *andriana*, plus nombreux, possédaient en moyenne moins de rizières que sur les marges de la plaine ; il ne sera plus question de vendre le surplus de la production rizicole et l'agriculture deviendra alors un moyen de subsistance. Toutefois, les *foko* du centre de la plaine parviennent à conserver une grande partie de leur population, car les individus qui le désirent peuvent aller à la ville chaque jour et se livrer à des activités secondaires ou tertiaires nécessaires pour équilibrer les budgets familiaux. Sur les marges, ces migrations journalières ou hebdomadaires ne peuvent être pratiquées à cause des difficultés de communication : les individus devront choisir l'émigration définitive, quitte à laisser des terres en métayage aux parents, ou l'acceptation de la condition de paysan cultivant uniquement pour se nourrir.

En définitive, le *foko* rejettera les plus pauvres (*hova* ou *andevo*) vers les petits emplois urbains comme elle permettra aux plus riches de quitter le *foko* avec capitaux ou diplômes pour accéder au secteur tertiaire. Les petits, moyens et gros propriétaires paysans accentueront leur cohésion et l'unité de leur terroir face au monde moderne de plus en plus éloigné, car l'essentiel de la production agricole vivrière suffira tout juste à nourrir les habitants du *foko*, la consommation devenant sensiblement égale à la production.

# études rurales

revue trimestrielle  
d'histoire, géographie, sociologie  
et économie des campagnes

N° 37-38-39

Janvier-Septembre 1970

## Sommaire

### TERROIRS AFRICAINS ET MALGACHES

- P. PÉLISSIER et G. SAUTTER. Bilan et perspectives d'une recherche sur les terroirs africains et malgaches (1962-1969). 7
- E. BERNUS. Espace géographique et champs sociaux chez les Touareg Illabakan (République du Niger). 46
- H. BARRAL. Utilisation de l'espace et peuplement autour de la mare de Bangao (Haute-Volta). 65
- Ch. PRADEAU. Kokolibou (Haute-Volta) ou le pays Dagari à travers un terroir. 85
- A. LERICOLLAIS. La détérioration d'un terroir : Sob, en pays Sérèr (Sénégal). 113
- P. T. ROUAMBA. Terroirs en pays Mossi : à propos de Yaoghin (Haute-Volta). 129
- J.-P. LAHUEC. Une communauté évolutive mossi : Zaongho (Haute-Volta). 150

(Suite au verso.)

J.-P. GILG. Culture commerciale et discipline agraire : Dobadéné (Tchad).	173
J. BOULET. Un terroir de montagne en pays Mafa : Magoumaz (Cameroun du Nord).	198
A. HALLAIRE. Des montagnards en bordure de plaine : Hodogway (Cameroun du Nord).	212
J. HURAUULT. L'organisation du terroir dans les groupements Bamiléké.	232
L. STETKIEWICZ. Genèse et devenir d'un terroir surpeuplé : Kansérégé (Rwanda).	257
A. SCHWARTZ. Un terroir forestier de l'Ouest ivoirien : Ziombli. Analyse socio-économique.	266
M. AUGÉ. Tradition et conservatisme. Essai de lecture d'un terroir. Pays Alladian (Basse Côte-d'Ivoire).	281
J. CHAMPAUD. Mom (Cameroun) ou le refus de l'agriculture de plantation.	299
B. GUILLOT. Structures agraires koukouya (Congo-Brazzaville).	312
J. BONNEMAISON. Des riziculteurs d'altitude : Tsarahonenana, village de l'Ankaratra (Madagascar).	326
J.-P. RAISON. Paysage rural et démographie : Leimavo (nord du Betsileo, Madagascar).	345
M. BIED-CHARRETON. Contrastes naturels et diversité agraire aux environs de Betafo (Madagascar).	378
J.-Y. MARCHAL. Un exemple de colonisation agricole à Madagascar : Antanety-Ambohidava (sous-préfecture de Betafo).	397
M. DELENNE. Terroirs en gestation dans le Moyen-Ouest malgache.	410
J. WURTZ. Évolution des structures foncières entre 1900 et 1968 à Ambohiboanjo (Madagascar).	449
G. REMY. L'étude d'un terroir en zone soudanienne : l'exemple de Donsin (Haute-Volta).	480
Cl. SURROCA. Plantations spéculatives et cultures vivrières en pays Agni (Côte-d'Ivoire). Méthodes d'enquête en milieu forestier.	501

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Collections documentaires sur l'Afrique Noire 531

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

551

*Collaborateurs du présent fascicule :*

- P. PÉLISSIER, Professeur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Paris-Nanterre.
- G. SAUTTER, Directeur d'études à l'E.P.H.E., VI<sup>e</sup> Section, Paris.
- E. BERNUS, Maître de recherches principal à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- H. BARRAL, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Ouagadougou.
- Ch. PRADEAU, Professeur agrégé de géographie, Agen.
- A. LERICOLLAIS, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Dakar.
- P. T. ROUAMBA, Ambassadeur de Haute-Volta auprès des États-Unis d'Amérique et de l'Organisation des Nations-Unies, Washington.
- J.-P. LAHUEC, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Ouagadougou.
- J.-P. GILG, Chef de travaux à l'E.P.H.E., VI<sup>e</sup> Section, Paris.
- J. BOULET, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- A. HALLAIRE, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- J. HURAUULT, Ingénieur en Chef Géographe, Institut Géographique National, Paris.
- L. STETKIEWICZ, Licenciée ès lettres, E.P.H.E., VI<sup>e</sup> Section, Paris.
- A. SCHWARTZ, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Abidjan.
- M. AUGÉ, Agrégé de l'Université, Directeur de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- J. CHAMPAUD, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- B. GUILLOT, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Brazzaville.
- J. BONNEMAISON, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Nouméa.
- J.-P. RAISON, Agrégé de l'Université, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Tananarive.
- M. BIED-CHARRETON, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Tananarive.
- J.-Y. MARCHAL, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Ouagadougou.
- M. DELENNE, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Tananarive.
- J. WURTZ, Chargée de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Tananarive.
- G. REMY, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Ouagadougou.
- Cl. SURROCA, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.